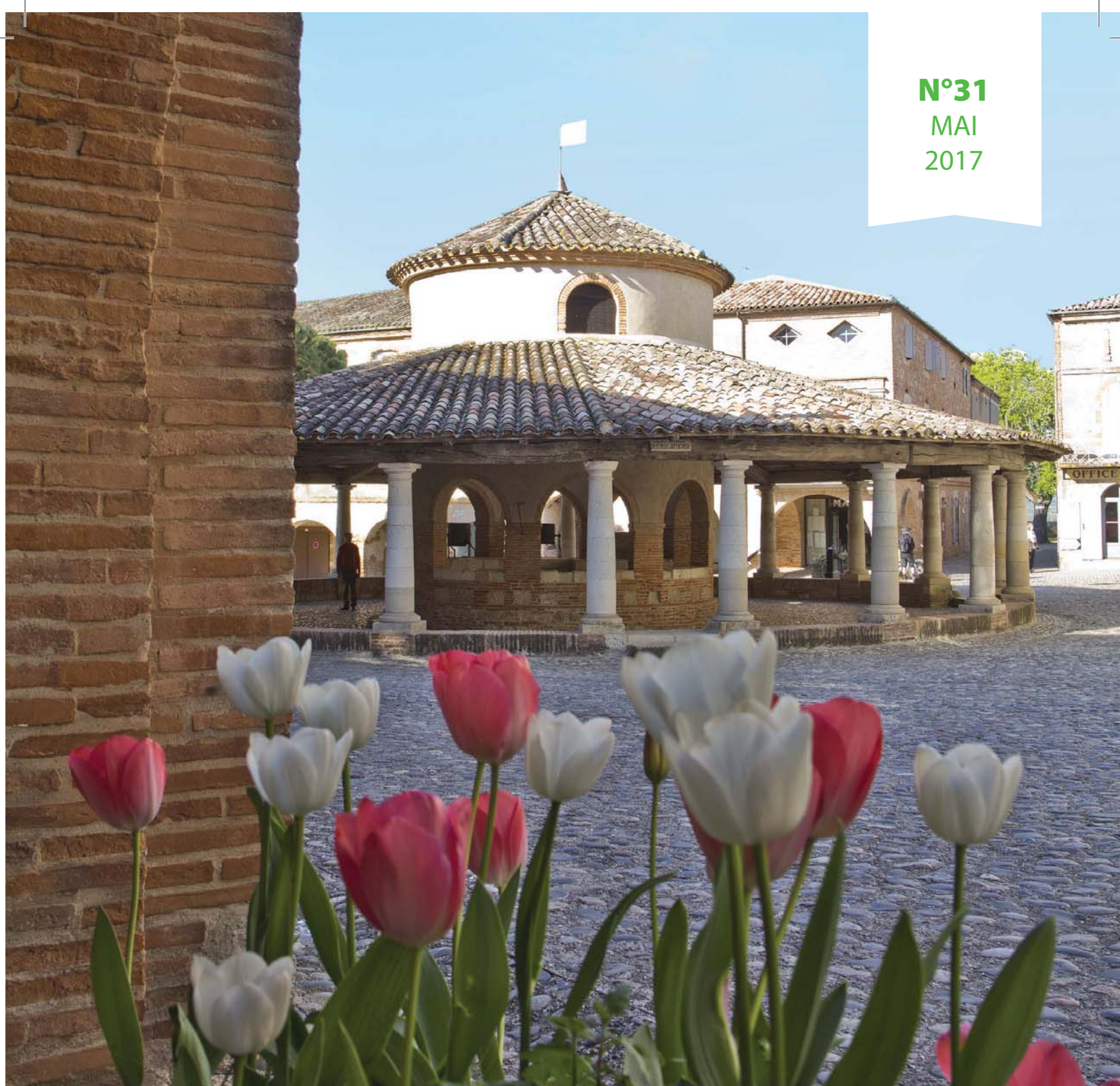


N°31
MAI
2017



Le petit journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Auvillar

Fête de la Saint-Noé

10 et 11 JUIN 2017

Samedi 10 Juin :

- 17h30 Rassemblement des vignerons à “La Bascule” avec les musiciens de **“Les Joyeux Troubadours”** et leurs compagnons
- 18h00 Plantation du MAI et vin d’honneur
- 19h00 Repas gourmand autour de la Halle
- 21h00 Procession aux Arbudets et retour en musique avec les bandas
- 22h30 Bal Disco à la place du Château

Dimanche 11 Juin :

- 8h00 Vente des fleurs accompagnée de **“Les Joyeux Troubadours”**
- 11h-12h Messe et sortie de messe animées par le groupe Landais d’échassiers **“Pastous et Pastourettes d’Aurice”** qui fêtent leur dixième année avec nous
- 14h30 Rassemblement au canon et départ du cortège à Pintois
- 18h00 Dégustation du tourin à la place du Château
- 19h00 Repas sur la fête animé par un bal variété avec **“Podium le XXL”**

Venez nombreux et habillés. Vive la Saint Noé !

L'association ne répond pas des accidents - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - Boire avec modération

L'Édito

Le vote d'un budget est toujours un moment important, coïncidant avec l'arrivée tant attendue du printemps. Cette année encore, notre budget a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Il est le fruit d'un travail rigoureux de gestion de la part des services municipaux et des élus. Bénéficiant d'un niveau de subventions toujours très élevé dans nos différents dossiers, nous **poursuivrons le désendettement de la commune**. Dans un contexte difficile lié à la baisse continue des dotations de l'Etat, nous avons fait le choix, pour la dixième année consécutive, de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, conformément à nos engagements.

Prévoir l'évolution de notre commune en programmant des investissements, maîtriser les coûts de fonctionnement tout en maintenant une grande qualité de nos services à la population, veiller au juste équilibre entre préservation de l'environnement et cadre de vie tout en accompagnant l'arrivée de nouveaux habitants, tel est le cadre dans lequel nous orientons notre budget 2017 au service des projets pour un développement harmonieux de notre commune.

La priorité de notre budget porte sur l'**investissement** :

- En ce début d'année, au registre de la **signalisation**, il a été procédé au remplacement nécessaire de l'ensemble des **panneaux de lieux-dits** en campagne.

- A la demande de la commune, l'étude de l'aménagement du carrefour de la côte de Ducom (RD88) et de la route de Mansonville (RD953) va être engagée par le Département. Dès les acquisitions foncières terminées les travaux pourront être lancés, ainsi l'axe principal sera sécurisé.

- **Bâtiments communaux** : La réfection de la toiture de l'actuel office de tourisme, place de la halle, vient de se terminer.

- **La borne de recharge pour voiture électrique** est maintenant à votre disposition sur le parking de la Papayette. Cette installation décidée conjointement entre la mairie et le syndicat départemental d'électricité, va dans le sens du futur et du développement de l'éco-mobilité.

- **Classe numérique mobile** : Afin d'aider à maintenir le bon niveau scolaire de nos écoles, l'école primaire a été équipée d'une nouvelle classe numérique mobile. Merci aux enseignantes pour leur investissement au quotidien auprès de nos plus jeunes.

- Les travaux de restauration de l'**église Saint-Pierre** sont réalisés dans les délais. Ce chantier très important dont vous trouverez des photos dans les pages suivantes, concerne la restauration de la nef jusqu'au porche d'entrée. La réouverture est prévue début juin.

- Poursuite des travaux de rénovation de la voirie avec l'aménagement futur de l'entrée du village route de Valence. Le projet de requalification de l'espace «**Place de la Pharmacie**» prévoit l'aménagement des espaces verts, du stationnement, la sécurisation de la sortie du parking et la mise en valeur d'une des principales entrées d'Auvillar.

- **La place du Château** va faire l'objet de travaux de drainage et de restauration du mur d'enceinte, fragilisé par les infiltrations d'eau. C'est un chantier rendu possible grâce à l'engagement de l'Etat.

- **Aire de jeux multisports** : L'implantation d'une aire de jeux multisports dans la cour de l'école primaire est à l'étude. Ce choix de lieu permettra une utilisation optimale entre le temps scolaire et non scolaire.

- Viendront également au dernier trimestre les travaux de **restauration de la cale**. Cet ouvrage majeur du patrimoine du quartier du Port est depuis fort longtemps recouvert d'une épaisse couche de limon qu'il faut dégager. Si besoin, une restauration de la maçonnerie est à envisager. Cela permettra de rendre l'accès plus facile au fleuve pour les pêcheurs.

- **Office de Tourisme Intercommunal** : Les travaux intérieurs avancent suivant le calendrier prévu. En revanche, l'aménagement extérieur est retardé en raison des études supplémentaires demandées par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Ces travaux seront suivis par l'aménagement des espaces publics menant à la Place du château. L'ensemble de ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes des deux Rives.

- **Fibre optique** : Suite à la création du Syndicat Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN), un premier marché a été signé fin 2016 par le Département avec Orange afin, dans un premier temps, de booster le réseau cuivre. Un deuxième marché doit être signé courant 2017 pour un démarrage du déploiement de la fibre d'ici fin 2018. Nous restons très vigilants et mobilisés sur l'échéancier prévu par le Conseil Départemental. C'est un dossier prioritaire pour vos élus. C'est une nécessité aujourd'hui, allant de pair avec de multiples opportunités économiques

Je profite de ce moment de communication pour souhaiter au nom de l'ensemble de la population auvillaraise, la bienvenue aux nouveaux gérants du magasin VIVAL, qui ont pris le relais depuis le 28 février. Je remercie très chaleureusement Béatrice et Guy LAVAL qui durant ces trois années (déjà), ont su faire de ce commerce un lieu très accueillant et incontournable bien au-delà d'Auvillar. Je ne doute pas que Julien et Nicolas MUZZOLINI et leurs épouses, sauront poursuivre dans cette voie et relever ce nouveau challenge.

Je souhaite pleine réussite à Madame Stéphanie COURCHINOUX, sophrologue, qui a installé en janvier son cabinet et sa boutique de produits BIO bien-être au 17, Place de l'Horloge.

Côté manifestations : 2017 sera encore un grand cru de par la diversité et la multitude du programme offert. Nos galeries d'Art se démènent pour offrir des expositions de très haut niveau, sachons en profiter sans modération.

C'est dans un climat d'amitié que je remercie chaleureusement tous les présidents d'associations, les bénévoles, les commerçants, le corps enseignant, les élus et le personnel communal de la part qu'ils prennent au dynamisme d'AUVILLAR.

Je souhaite une belle saison aux exposants du marché fermier qui malgré les aléas climatiques sont toujours présents et permettent ainsi d'offrir un lieu vivant de rencontres et d'échanges tous les dimanches de l'année.

Nous bénéficions de tous les commerces de proximités, de la présence des principaux services publics, de santé et d'un tissu associatif dense. Je vous encourage vivement au nom de l'équipe municipale, à les faire fonctionner afin de préserver cette qualité de vie qui fait l'attractivité de notre village.

Voilà en quelques lignes les principales réalisations de l'année 2017, sachez que nous restons tous mobilisés et à votre écoute.

Un beau printemps et un excellent été 2017 à toutes et à tous.



Olivier RENAUD
Maire d'Auvillar

Olivier RENAUD

Délibérations du conseil municipal

Les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2016

Absente excusée : M^{me} Marie-Hélène BRETTEES. A donné procuration à M. Olivier RENAUD

RESTAURATION DE LA NEF - ATTRIBUTION DU LOT MENUISERIE :

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de l'entreprise Fabien ANDRIEU pour un montant de 6 250 € HT.

CRÉATION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER :

Dans le cadre de la réalisation d'un grand ouvrage public déclaré d'utilité publique, tel que le projet LGV-GPSO, il revient au Président du Conseil Départemental, conformément au code rural, de constituer les commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier après avis de la commission départementale d'aménagement foncier.

• ÉLECTION DES PROPRIÉTAIRES DE BIENS FONCIERS NON BATIS :

MM. Thierry DUSSAC, Arnaud BROUGNON, Philippe SAINT-MARTIN, titulaires.

M. Serge LAGARRIGUE, M. Didier DUPEYRE, suppléants.

• ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL :

M. Jean-Michel MONESTES, titulaire.

M. Alain ARNOSTI, M. Laurent COSTARRAMOUNE, suppléants.

• DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS :

M. Gérard RIOL, M. Robert DUSSAC, titulaires.

M. André CHAMBARON, M^{me} Thérèse DUCROCQ, suppléants.

SUBVENTION FACADE :

Le conseil municipal accorde à M. et M^{me} Gérard SEMELIN une aide de 580 € et à M. et M^{me} Patrick LAGARRIGUE une aide de 396 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- Un distributeur de sacs pour déjections canines sera installé au bas de la rue de l'église.

- Début 2017 les panneaux de lieux-dits endommagés seront remplacés sur tout le territoire rural de la commune.

- 100 chaises seront achetées pour la salle des fêtes.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2017

Absent excusé : néant

ECOLE PRIMAIRE – EQUIPEMENT D'UNE CLASSE MOBILE :

Dans le cadre du plan numérique qui vise à un développement simultané des enseignements et des usages du numérique dans les classes, le projet d'équiper l'école primaire d'une classe mobile supplémentaire a été retenu. La dépense s'élève à 6 500 € TTC. Après déduction des aides de l'Etat et de la Communauté de Communes des Deux Rives, la part résiduelle à la charge de la commune s'élève à 1 950 € HT.

SUBVENTION FACADE :

Une aide de 282 € est accordée à M^{me} Monique NICOLAS, pour la restauration de la façade de son habitation sise 18, rue de la Sauvetat.

RESTAURATION DE LA CALE DU PORT - DEMANDE DE SUBVENTION :

Dans le prolongement de la politique d'aménagement du quartier du port, le conseil municipal décide à la majorité (abstention de M. COSTARRAMOUNE), de programmer la restauration de la cale du port. Ces travaux permettraient de redonner à ce quartier son aspect d'antan et faciliteraient l'accès au fleuve. Leur montant a été évalué à 71 786 € HT.

La participation résiduelle de la commune s'élève à 14 297 € HT.

AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE A L'ENTRÉE DU VILLAGE A CÔTÉ DE LA PHARMACIE :

Le projet consiste à végétaliser le secteur et à accroître la capacité de stationnement à proximité du centre historique et des commerces. Le coût du projet est estimé à 127 622 € HT. La part résiduelle à la charge de la commune s'élève à 28 687 €.

PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES FRAIS DE DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES :

L'aide forfaitaire de 50 € sera dorénavant versée aux particuliers pour toutes les opérations de destructions de nids de frelons asiatiques réalisées par un professionnel du 1er janvier au 31 décembre sur le territoire de la commune.

RECRUTEMENT DE M. HENRI BOUBEES :

Il est décidé, à l'unanimité, de recruter à compter du 16 avril 2017 M. Henri BOUBEES en remplacement de M. Jean-Maurice ABEILLÉ.

PROGRAMME VOIRIE 2017 :

La voie communale n°13 dite de la Latête sera inscrite au budget primitif 2017 de la communauté de communes en travaux d'investissement «voirie».

SÉANCE DU 3 MARS 2017

Absents excusés :

Madame Marie-Hélène BRETTEES a donné procuration à M. Olivier RENAUD

*Madame Mélanie DIAL a donné procuration à M. Thierry DUSSAC
M. Michel DELRIEU a donné procuration à M. Jean-Michel MONESTES*

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :

• Compte administratif 2016 de la Commune :

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2016, qui fait ressortir :

- Un excédent de fonctionnement de : 258 936.49 €

- Un excédent d'investissement de 12 904.92 €

• Compte administratif de l'assainissement 2016 :

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2016, qui fait ressortir :

- Un excédent de fonctionnement de 14 848.90 €
- Un excédent d'investissement de 35 243.57 €

ECLAIRAGE DU PONT SUR GARONNE :

Le problème de dysfonctionnement de l'éclairage du pont sur Garonne a été abordé avec le Conseil Départemental.

Le Département avait exceptionnellement pris en charge les études et la réalisation des éclairages de mise en valeur lors de la rénovation du pont.

Depuis, l'entretien et les charges des éclairages restent à la charge des communes d'AUVILLAR et d'ESPALAIS ainsi que sa remise en état.

BLASON D'AUVILLAR :

M. Francis SOHIER rend compte de ses recherches sur l'histoire des blasons de la commune.

SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Absents excusés :

M. Alain ARNOSTI. A donné procuration à M. Jean-Michel MONESTES

Mme Christine CAGNATI. A donné procuration à Mme Isabelle GELDHOFF

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017 :

En accord avec la commission « finances » il est décidé à l'unanimité de maintenir les taux au niveau de 2016, à savoir :

Taxe d'habitation (TH) :	4.07 %
Taxe foncier bâti (FB) :	3.84 %
Taxe foncier non bâti (FNB) :	24.92 %
C.F.E. :	8.54 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017 :

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve le montant des subventions accordées aux associations :

SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES DE VALENCE-AUVILLAR	90 €
STÉ DE CHASSE	1 500 €
A.L.C. OC	220 €
AAPPMA LA GAULE AUVILLARISE	400 €
AMIS DE GREZAS (sub. excep.)	500 €
AMIS DE LA MEDIATHEQUE DE 82	100 €
AMIS DU VIEIL AUVILLAR	2 000 €
ANCIENS COMBATTANTS EX INVISIBLES MIDI PYRENEES	50 €
ASCEAU (sub. excep.)	1 500 €
AUVILLAR EN FÊTE	4 300 €
CLUB DE L'AGE D'OR	1 200 €
CLUB INFORMATIQUE ADEMIR	800 €
CROIX ROUGE AUVILLAR-VALENCE	700 €

DONNEURS DE SANG BENEVOLES	100 €
FEDERATION NAT.ANDRE MAGINOT (FNAM Auvillar/valence)	150 €
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS FNACA	75 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	450 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - YOGA	600 €
HALLE AUX GRAINS	500 €
L'ATELIER	550 €
COOP SCOLAIRE MATERNELLE	2 000 €
COOP. SCOLAIRE PRIMAIRE	2 500 €
CITE EN SCENES	5 000 €
PARENTS D'ELEVES	1 000 €
PIEGEURS AGREES	50 €
PREVENTION ROUTIERE	50 €
RETRAITES AGRICOLES	50 €
SAINT NOÉ	5 700 €
SECOURS POPULAIRE	300 €
SFA	1 400 €
SOINS PALIATIFS	100 €
SQUASH (sub. excep.)	1 000 €
STE CANINE AUVILLARISE	500 €
SYNDICAT DES VINS DES COTES DU BRULHOIS	100 €
VOIR ENSEMBLE	50 €
TOTAL :	35 585 €
FACADES/FRELONS	3 415 €
TOTAL :	39 000 €

COMMUNE D'AUVILLAR – SERVICE ASSAINISSEMENT - BUDGETS PRIMITIFS 2017 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les budgets primitifs 2017.

SUBVENTION FAÇADE :

Une aide de 1 000 € est accordée à Monsieur et Madame Francis LAURENS, pour leur habitation sise lieu-dit «Moulenq».

CRÉATION D'UNE POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE :

La Communauté de Communes des Deux Rives propose de créer une police intercommunale. Les agents ainsi recrutés sont ensuite mis à disposition des maires des communes membres qui le souhaitent.

Durant l'exercice de leurs fonctions sur le territoire d'une commune, ils sont placés sous l'autorité du maire de cette commune. Le reste du temps ils sont placés sous l'autorité fonctionnelle du Président de la Communauté pour l'exercice des pouvoirs de polices spéciales.

Cette police devra permettre de gérer au mieux :

- La voirie : pouvoir de police de la conservation, de la circulation et du stationnement,

- Les ordures ménagères : vérification du respect des règlements de mise à la collecte,
- l'aire d'accueil des gens du voyage, règlement du stationnement,
- L'assainissement non collectif,
- L'habitat indigne ou insalubre.

Le conseil municipal, à la majorité, approuve cette proposition.
 Abstentions : M. Laurent COSTARRAMOUNE et M^{me} Marie-Hélène BRETTEES.
 M. Gilles COMPAGNAT n'a pas souhaité participer au vote.

RENFORCEMENT DU MUR DE LA PLACE DU CHÂTEAU :

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la place du château il est prévu les travaux de confortement du mur de soutènement,

lequel présente des désordres plus ou moins significatifs. Préalablement au lancement de l'appel d'offres, une étude de sols va être confiée au bureau d'études SOLINGEO de MONTAUBAN.

TRAVAUX AU RESTAURANT DE L'HORLOGE :

Les demandes de devis ont été effectuées auprès de plusieurs entreprises concernant le changement des menuiseries de la salle de restaurant et de l'entrée située rue de l'horloge. Une étude est en cours pour la mise en place d'un élévateur dans l'entrée de la tour de l'horloge.

Budget 2017

Lors de la séance du Conseil Municipal du 03 avril 2017, le budget primitif 2017 a été adopté à l'unanimité après présentation et examen en détail des principales rubriques le constituant.

Le budget primitif 2017 préserve un niveau d'épargne suffisant qu'on peut aussi appeler «autofinancement».

Il permet, en conséquence, de consacrer une part des recettes de fonctionnement au financement des investissements et de l'entretien du village et une part au remboursement des emprunts en cours.

Son équilibre permet de ne pas recourir à un emprunt supplémentaire et de poursuivre le désendettement de la Commune, comme c'est le cas depuis plusieurs années.

Les charges à caractère général sont maîtrisées et leur évolution contenue grâce aux efforts permanents et raisonnés consentis ces dernières années.

La fiscalité est maintenue au même niveau et il n'a pas été prévu d'augmentation des taux des différents impôts.

Cette constatation reflète la politique générale de la commune depuis plusieurs années et permet de ne pas voir augmenter la part communale des différentes taxes (taxe foncière, taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, ...)

Le budget 2017 prévoit :

Au niveau des recettes de fonctionnement :

- Une baisse des dotations forfaitaires de fonctionnement qui avait été annoncée par les pouvoirs publics et qui continue à grever le poste recettes.
- Une stabilisation de l'ensemble des autres recettes

Les dépenses de fonctionnement :

- Une maîtrise des charges à caractère général tout en maintenant un service public de qualité.
- Un effort général au niveau de l'ensemble des charges pour compenser la baisse des dotations de l'Etat.
- Une attribution des subventions aux structures associatives selon des critères objectifs accompagnée d'un souhait de modération dans les demandes individuelles.

Les dépenses d'investissement :

- Des dépenses pour l'amélioration du cadre de vie (réhabilitation de l'Eglise, place de la Pharmacie, cale du quartier du Port,

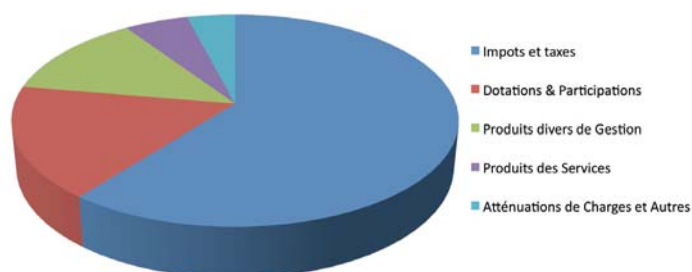
place du Château, ...).

- Des dépenses pour la jeunesse (aire de jeux de l'école)
- Des dépenses d'entretien des bâtiments publics (toiture de l'Office du Tourisme).
- Des dépenses de petit équipement (tables, chaises, divers mobiliers et équipements publics, ...)
- La poursuite de l'entretien et du renouvellement de l'éclairage public.

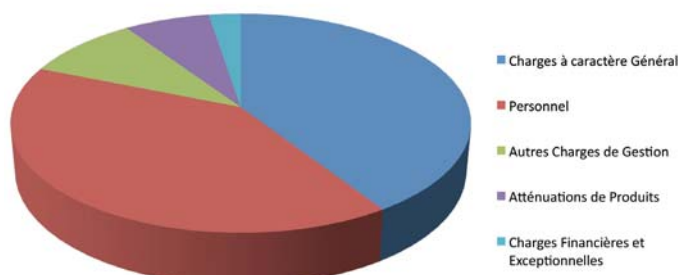
Synthèse du Budget Primitif :

TOTAL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT :	1 216 836.49 €
TOTAL DU BUDGET D'INVESTISSEMENT :	1 058 418.41 €
TOTAL GENERAL DU BUDGET :	2 275 254.90 €

BUDGET 2017 RECETTES



BUDGET 2017 DEPENSES



Travaux à l'église Saint-Pierre

Suite au dramatique coup de foudre qui s'abattait sur l'église un soir de juin 2009, la commune s'est engagée dans un ambitieux programme de restauration intérieure de l'église.

Après la restauration du retable et sa remise en place en 2015 dans un chevet et un chœur aux décors peints et enduits entièrement refaits, le conseil municipal a tout mis en œuvre pour, dans la continuité, engager une nouvelle tranche de travaux.

La restauration de la nef a débuté en janvier.

Pour des raisons de sécurité la commune a dû interdire le chantier au public, obligeant ainsi l'abbé Jean-Pierre DAYNES et ses paroissiens à organiser les offices dans les communes voisines ou depuis peu dans la chapelle du Port. Qu'ils en soient remerciés.

L'église est classée Monument Historique. A ce titre la commune bénéficie d'une aide conséquente de l'Etat (DRAC), viennent en complément des subventions de la Région, du Département et de la communauté de communes.

Pour cette nouvelle tranche de travaux, estimé à 180 654 € HT la commune a encore bénéficié d'une aide financière exceptionnelle de 80 %.

La fin du chantier est prévue pour mi-juin. Les entreprises font leur maximum pour que le planning des travaux soit respecté. Il faut saluer leur sérieux et leur grand professionnalisme.

Si l'Etat, principal partenaire financier, continue à apporter son soutien, le conseil municipal devrait pouvoir engager dans les années à venir une autre tranche de travaux, à savoir la restauration des bas-côtés.

En attendant de pouvoir reprendre possession des lieux et que tout le monde, paroissiens, Auvillais, touristes puissent venir admirer un des joyaux du patrimoine de la commune, voici quelques photos du chantier.



PLUI

Les registres de concertation du public dans votre mairie

La Communauté de Communes des Deux Rives s'est lancée dans l'élaboration de son PLUI-H (Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat).

L'objectif est de répondre aux besoins des futurs habitants, de renforcer l'attractivité économique et touristique, de renforcer les centres bourgs et de continuer à offrir un cadre de vie de qualité. Avec la validation de ce PLUI-H, il s'agit, au regard de l'évolution démographique et économique, d'accompagner le développement futur du territoire et d'anticiper les besoins.

Conformément à l'article L 103-2 du code de l'urbanisme, l'élaboration du PLUI-H fait l'objet d'une concertation associant les habitants, les associations locales et les autres

personnes concernées, pendant toute la durée de la procédure.

A cette fin, un registre a été mis à la disposition des usagers, au siège de la Communauté de Communes des Deux Rives, ainsi que dans chaque mairie des 28 communes. Ce registre est à disposition aux jours et heures d'ouverture habituels de votre mairie. Vous pouvez y consigner vos suggestions, observations sur l'élaboration de ce futur PLUI-H.

De plus, une adresse de courrier électronique a été créée pour permettre de recevoir et d'enregistrer les remarques et réflexions des administrés : plui@cc-deuxrives.fr.

Maîtrise des dépenses énergétiques Rénovation de l'éclairage public

Dans la continuité de sa politique de réduction des coûts et particulièrement de la maîtrise des dépenses en énergie, la municipalité a engagé la première tranche de remplacement des luminaires d'éclairage public du style «boules».

En fin d'année 2016, une quarantaine de «boules» équipées de luminaires particulièrement énergivores (ballons fluo et sodium) ont été remplacées dans le quartier de Poutantan. Le lotissement communal, le lotissement EDF et le chemin des écreuils sont maintenant équipés de technologie LED de marque Philips.

Ces équipements permettront une grande économie sur la facture d'éclairage public. De plus, la durée de vie de ces équipements est de l'ordre de 100 000 heures de fonctionnement, la maintenance est réduite à un simple nettoyage et cette gamme est particulièrement adaptée aux zones résidentielles, centres villes, parcs et places et allées.

La commune, adhérente du Syndicat Départemental de l'Énergie (SDE), bénéficie par l'intermédiaire de celui-ci de subventions cumulables, à la fois pour l'investissement et la rénovation. Les subventions, dont le plafond se monte à 56 000 € peuvent se cumuler sur deux périodes annuelles. Ainsi, nous prévoyons d'ores et déjà une ligne budgétaire pour terminer la deuxième tranche de remplacement en fin 2017 qui concernera le haut de la rue des écoles, le lotissement des Moines, le chemin Neuf, la rue du Moulin et le Squash.

Pour mémoire, en 2015 et 2016, l'ensemble des cellules commandant l'allumage et l'extinction de l'éclairage public a été remplacé par des horloges astronomiques permettant d'optimiser notre système.



Borne publique de recharge des véhicules électriques



La borne «accélérée» installée, par le SDE 82, boulevard de la Papayette est opérationnelle depuis le 13 avril. Elle est utilisable par tous les véhicules électriques. Deux véhicules peuvent «faire le plein» simultanément. Le principe est simple : l'utilisateur déverrouille la trappe au moyen d'un badge ou de son smartphone puis branche le cordon de charge, propre à son véhicule, à la borne. Il faut compter de 30 à 60 minutes pour assurer une autonomie allant de 50 km à un plein complet.

LIBRE ACCÈS AU SERVICE 24H/24 ET 7J/7

- Connectez-vous au site <https://www.freshmile.com> pour créer votre compte client ; l'opérateur vous adressera un badge (caution 4,99 €) donnant droit à l'abonnement annuel, au coût de 40 euros pour un nombre illimité de charges.

- Pour une utilisation ponctuelle, pas besoin d'un compte client ; la recharge est au prix fixe de 2 euros.

Le guide d'utilisation et les points de charge actifs sont consultables sur <https://www.freshmile.com/sde82>

MOYENS D'ACCÈS À LA BORNE

- la carte d'accès Freshmile Charge commandée sur <https://www.freshmile.com>

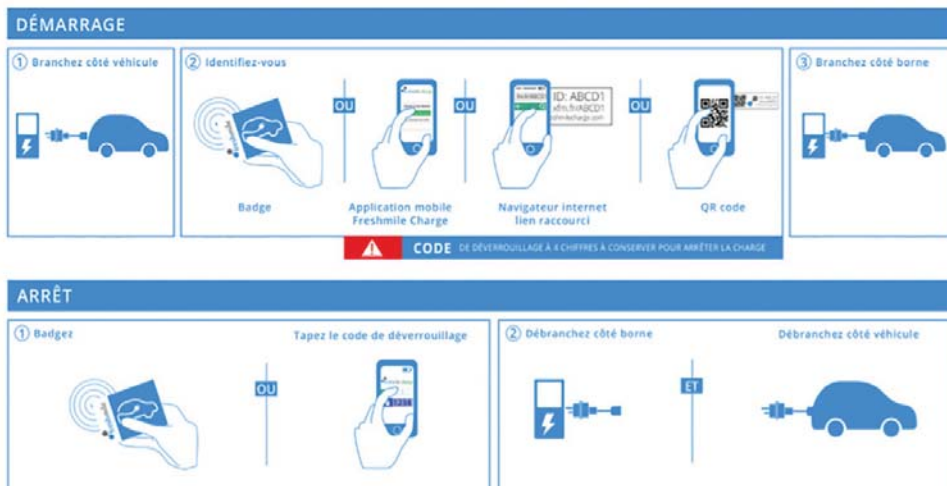
- l'application Freshmile Charge à installer sur le smartphone (téléchargement gratuit)



- par saisie de l'adresse Internet ou par scan du QR Code indiqués sur la borne

- en utilisant une carte compatible (carte des constructeurs automobiles ou autres opérateurs).

COMMENT UTILISER LA BORNE ÉLECTRIQUE :



Vos Commerces

QUOI DE NEUF dans les commerces d'Auvillar ?

NOTRE SOPHROLOGUE S'EST INSTALLÉE AU PIED DE L'HORLOGE DEPUIS JANVIER

Stéphanie Courchinoux qui est sur Auvillar depuis maintenant cinq ans, a installé son cabinet au 17 Place de l'Horloge (dans un coin de l'ancienne poste) depuis janvier. L'endroit est stratégique pour capter les marcheurs de Saint Jacques, les visiteurs mais aussi les Auvillalais... Sur place, elle vous propose des séances de Sophrologie et des soins bien-être comme la réflexologie plantaire et le massage assis. Stéphanie a également aménagé dans son local une boutique de produits BIO Bien-Etre provenant exclusivement du Sud-Ouest (huiles essentielles, brumes parfumées, soins du corps...)

Pour plus de renseignements www.solenzen.fr

Stéphanie Courchinoux



CHANGEMENT AU VIVAL DEPUIS LE 24 FÉVRIER

Nicolas et Julien MUZZOLINI sont très heureux de vous accueillir du lundi au samedi de 7h à 19h et le dimanche de 8h à 12h30. Nous sommes heureux de redécouvrir cette région avec cette belle énergie et ce superbe accueil auvillalais. A tout instant, nous pourrons vous faire découvrir les produits de la région, notre carterie auvillaise, nos

plats faits maison, notre fromage à la coupe ainsi que plein d'autres surprises. La joie et la bonne humeur sont notre devise.

Nicolas et Julien MUZZOLINI



LE TÉMOIGNAGE DE BÉA ET GUY LAVAL

La réussite de ce commerce est surtout due à l'opportunité d'avoir pu réunir sous le même toit, toutes les activités des deux commerces mitoyens (tabac, presse, française des jeux, alimentation). Sûrement, un nouveau concept du commerce de proximité dans les villages. Parmi les autres facteurs ayant conduit à la réussite : être dans un magnifique village très attachant avec un tissu associatif important et où chaque client est unique ; un emplacement de premier choix ; l'apport de la clientèle de la centrale de Golfèch et enfin être situé sur les chemins de Compostelle. Sans oublier le passage et l'apport des villages voisins. Maintenant, une page se tourne pour nous, nous avons également eu la chance de trouver des jeunes commerçants confirmés pour la suite. Mais nous n'oublierons jamais AUVILLAR qui dans notre cœur, est vraiment le plus beau village de France. Un grand merci à chacun de vous.

Béa et Guy Laval

UN CABINET D'ESTHÉTIQUE AU 13 BIS RUE DE LA SAUVETAT EN JUIN

Je me présente : Emmeline BOTZ. Je suis esthéticienne depuis 5 ans et j'ai le projet d'ouvrir un institut de beauté au 13 bis de la rue de la Sauvetat à Auvillar. Ce projet me tient à cœur car c'est le village où j'ai grandi. L'ouverture est prévue courant juin et je travaillerai avec la marque Dr Hauschka qui utilise des produits cosmétiques à base de plantes médicinales issues de l'agriculture biodynamique. Je vous attends avec impatience pour partager un moment de détente, de bien-être et de beauté.

Emmeline BOTZ

Vos Commerces

LA BOUTIQUE «TRÉSORS DU SUD» : UNE BELLE EXPÉRIENCE

À cause d'un manque cruel de rentabilité, la boutique Trésors de Sud a dû se résoudre à fermer définitivement. Malgré tout, ce fut une très belle expérience pour moi et j'ai pris un réel plaisir à faire partie du paysage commercial d'Auvillar. Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont fait confiance dans cette aventure et tout particulièrement monsieur le maire, Michel Delrieu pour l'installation, ainsi que les secrétaires de mairie qui m'ont accompagnée et encouragée dans mon projet. Je souhaite aussi remercier tous les Auvillalais qui m'ont aidée en étant de fidèles clients. Merci aussi à Pierre BRETTE, le dévoué président de notre belle association de la «Halle aux grains». Cette aventure restera gravée dans ma mémoire comme une très belle rencontre avec la population de ce merveilleux et magnifique village.

Alexandra Boudier

DEUX NOUVEAUX ÉTALS AU MARCHÉ DOMINICAL DEPUIS JANVIER

L'aligot d'Anaïs : Depuis janvier, Mlle Besson cuisine pour vous et vous emmène à la montagne avec une délicieuse spécialité de l'Aubrac : l'aligot ! Ce plat est une préparation à base de purée de pommes de terre, de crème, de tome fraîche et d'ail haché. À réchauffer au four à micro-ondes

ou à la casserole. Il accompagnera toutes vos viandes blanches, saucisses grillées, plats en sauce... Et ce, en toute simplicité ! Vous pourrez le conserver au réfrigérateur (jusqu'à 4 jours) ainsi qu'au congélateur.

Venez le découvrir dès dimanche !

Anaïs Besson - 06 33 30 18 48

LES FLEURS D'AMÉLY

Amély détourne des objets du quotidien pour les garnir de plantes fleuries qui égayeront votre intérieur.

Elle est fleuriste pour l'évènementiel : baptême, mariage, réception, deuil. Elle est présente sur les marchés locaux et sur Facebook. Commande par téléphone 06 85 05 78 65

Ces deux étals depuis janvier, viennent étoffer l'offre : fruits et légumes - œufs - volailles - boucherie/charcuterie - fromages - boulangerie et pâtisserie (cannelés, biscuits et croustades) - conserves de canard (foies gras, rillettes, etc...) - miel - vins - articles tricotés - hygiène de la maison, compléments nutritionnels, cosmétiques - fleurs.

Vous tournez en rond à la maison ? Venez donc au marché ! Vous tournerez toujours en rond mais vous verrez du monde et vous encouragerez nos exposants au travers de vos emplettes.

C'est la vie !



NAISSANCE :

- Kayssie GALIEGUE BRICARD, le 26 mars 2017 à AGEN



DÉCÈS :

- Chantal BARBÉRA, le 21 décembre 2016
- Elmire LAIRON, le 22 décembre 2016
- Carmen BOUSQUET, le 1^{er} février 2017
- Willy GALLAS, le 28 mars 2017

Office de Tourisme

Entretien avec Amélie PERRIN,
Directrice de l'Office de Tourisme Communautaire



Pja : Amélie présentez-vous en quelques lignes.

Diplômée en Langues Étrangères (anglais – espagnol) et en Master de Développement Touristique à l'ESTHUA (Angers, 49), j'ai commencé par une expérience au Comité Départemental du Tourisme du Doubs où je me suis occupée de missions de communication. Puis j'ai travaillé 2 ans et demi comme

Chargée de promotion touristique et Animatrice Numérique de Territoire pour une association parapublique à Loches, dans le Val de Loire. J'étais alors en charge de la stratégie et des actions de communication touristique pour 4 communautés de communes, et j'animais un réseau de 4 offices de tourisme et de prestataires autour des thématiques du numérique. Je suis ensuite partie en Asie, d'abord en Inde, à Pondichéry, pour aider bénévolement à la gestion d'une association humanitaire, de laquelle je suis toujours secrétaire, puis en Chine, à Ningbo, où j'ai travaillé 2 ans comme professeur de français à l'Université de tourisme.

Pja : Pouvez-vous nous dire ce qu'est l'office de tourisme communautaire et quel en est le périmètre ?

L'Office de tourisme communautaire est un outil de la Communauté de Communes des Deux Rives qui a pour mission d'assurer l'accueil, l'information, la communication, l'animation et le développement touristiques du territoire. Il sera bientôt accueilli dans de nouveaux locaux à Auvillar. Il conservera toutefois son autre bureau d'information à Valence d'Agen.

Pja : Quelles sont les grandes missions de l'office de tourisme communautaire ?

L'Office de tourisme a bien entendu pour mission d'accueillir et d'informer les touristes. A Auvillar, 20 000 personnes passent chaque année par l'Office de Tourisme. Mais en dehors de l'accueil, l'Office de tourisme a beaucoup d'autres missions. Il s'occupe par exemple de mettre à jour toute l'information touristique, de toutes les actions de promotion (brochures, idées de séjour, salons promotionnels, etc), de collecter et diffuser les informations sur les événements du territoire, d'organiser des expositions ou manifestations, d'accompagner les porteurs de projets touristiques. Il est l'interlocuteur de tous les prestataires

touristiques de la Communauté de Communes et le relais de l'Agence Départementale du Tourisme au niveau local. Enfin, le Conservatoire des Métiers d'Autrefois à Donzac est aussi rattaché à l'Office de tourisme. Nous avons donc en charge sa gestion et son animation.

Pja : Comment voyez-vous l'évolution du tourisme sur notre territoire pour les années futures ?

Je ne peux pas me prononcer pour le moment. Cela sera le résultat d'une concertation avec les élus et les prestataires du territoire à partir d'un diagnostic rigoureux.

Pja : La construction des locaux est en cours, pouvez-vous nous donner une date d'emménagement dans vos nouveaux locaux ?

Nous espérons pouvoir emménager dans le courant de l'automne, après la saison touristique. En effet, initialement prévue pour le printemps, l'ouverture a été repoussée compte-tenu des prescriptions de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) en matière d'archéologie.



La deuxième campagne n'est à cet égard pas encore commencée.

Pja : Pouvez-vous nous dire quelques mots sur les

outils dont vous disposerez à l'office de tourisme pour promouvoir et développer le tourisme de la communauté de communes ?

Nous aurons bientôt de tous nouveaux locaux ! Nous serons sur un emplacement de choix à Auvillar, avec une salle «numérique» où les visiteurs pourront s'asseoir et se connecter au Wifi. Nous aurons des bureaux, une belle salle d'accueil et une salle d'exposition attenante, dans l'ancienne chapelle.

Pour assurer toutes nos missions, avec l'accueil sur deux points d'information touristique ainsi qu'au Conservatoire, nous avons 6 équivalents temps plein.



Rencontre des métiers d'art 2017

Nous organisons la troisième Rencontre des Métiers d'Art samedi 29 et dimanche 30 juillet.

Une cinquantaine d'artisans viendront présenter leur savoir-faire dans le cadre historique de la place de la halle. Cette année encore vous pourrez admirer le travail de la taille de pierre, de la forge, de la ferronnerie d'art, de l'ébénisterie, de la création de pastel, de la coutellerie, de la sculpture de récupération, de la bijouterie, de la chapelierie, de la mosaïque d'art, de la vannerie et bien d'autres encore.

Nous aurons la chance d'accueillir durant les deux journées un groupe de folk anglais Rattlebox <https://sites.google.com/site/rattleboxfolk/>.

Rattlebox (du nom d'une variété de pommes du Norfolk) est composé d'une bande de 5 copains originaires d'un village répondant au doux nom de Corpusty de la région de Norfolk. <https://en.wikipedia.org/wiki/Corpusty>. Selon leur «manager», cette région produit du cidre... Il se pourrait que nous puissions en déguster quelques pintes. Cela reste à finaliser !

Le groupe donnera un premier concert lors de l'inauguration de la manifestation samedi vers 17h, puis un deuxième concert pour animer la soirée paëlla proposée par l'association Garoust sous chapiteau place du château, enfin un troisième concert est prévu dimanche en fin de matinée pour la dégustation organisée par Foodvin sur le marché place du château.

Un beau programme proposé pour cette fin juillet aux Auvillais, ainsi qu'à tous les amis touristes et visiteurs.



AUVILLAR
29 & 30 JUILLET 2017

Rencontre
des Métiers
d'Art

50 artisans d'art exposeront et animeront des démonstrations de leurs savoir-faire dans le cœur historique d'Auvillar (Tarn & Garonne), classé parmi les plus beaux villages de France.



Les Associations

AAPPMA

LA GAULE AUVILLARISE DOUBLEMENT HONOREE

Lors de la récente assemblée générale de la Fédération Départementale de Pêche de Tarn-et-Garonne, la GAULE AUVILLARISE a reçu la médaille du Club Halieutique.



Le Club Halieutique, c'est le regroupement de 55 départements qui permet aux pêcheurs de pêcher sur leurs territoires en acquittant une seule cotisation.

Cette médaille récompense les associations qui par leur participation active et leur travail font avancer le développement de la pêche de loisirs. En élaborant en 2016, son Plan de Gestion Piscicole Pluriannuel (2017-2021) LA GAULE AUVILLARISE a pleinement réalisé cet objectif. Cette distinction honore notre association, mais également les équipes qui depuis plus de 30 ans ont fait en sorte que malgré sa taille et son budget modestes notre AAPPMA soit reconnue. Merci à tous ceux qui nous ont permis d'en arriver là.



L'autre motif de satisfaction et non des moindres, est la remise de la médaille de la Fédération à Georges MOULIS, notre garde particulier depuis 5 ans (que nous partageons avec Valence et Donzac). Les gardes particuliers exercent bénévolement une fonction ingrate et pourtant importante de surveillance et de contrôle.

Toujours disponible, toujours sur le terrain, rigoureux tout en étant aimable, Georges MOULIS est une pièce maîtresse de notre association.

Merci Georges pour tout ce que tu fais et encore une fois FELICITATIONS !

Pour devenir adhérent de notre AAPPMA et ainsi nous permettre de développer l'offre de pêche sur la Garonne, le lac de Mique et le Camezon, rien de plus simple. Aller sur le site www.carte-depeche.fr/ ou à l'Office de Tourisme intercommunal d'Auvillar.

AUVILLAR EN FÊTE

«DES NOUVEAUTÉS DU CÔTÉ DES FESTIVITÉS»

Auvillar en fête c'est une équipe jeune et dynamique, avec de nouveaux membres venus renforcer l'ossature depuis deux ans. L'association se réinvente et apporte un nouveau souffle aux fes-

tivités. Du côté de la Saint-Jean, nous la souhaitons désormais thématique, avec un groupe différent chaque année qui viendra vous apporter une ambiance chaleureuse lors de votre repas. Cette année, nous serons tournés vers les îles et la chaleur avec un groupe de danseuses tahitiennes... Pour le repas, encore de la nouveauté avec un repas proposé désormais par un traiteur, toujours sur réservation auprès de l'association.



La traditionnelle bénédiction du feu, son embrasement et le féérique «lancer de lanternes» seront toujours au rendez-vous, tout comme l'incontournable concours de pétanque. Un nouveau DJ, «Le box Son» viendra apporter sa touche personnelle à cette fête qui, nous l'espérons, vous fédèrera autour de notre équipe pour partager un moment chaleureux et convivial.

Côté «Fête du Port», qui se déroulera comme à son habitude le 15 Août, nous vous proposerons pour une seconde année une journée familiale et «bon enfant». Nous essayons d'en offrir à tout le monde : pétanque, cours de zumba en plein air et château gonflable gratuit l'après-midi. Nous vous espérons nombreux pour profiter de cette journée.

Nous remercions la commune pour son soutien financier pour la réalisation de ces temps forts de la vie associative.

Belle saison des fêtes à tous !

LA SAINT-NOÉ

Vignerons, vigneronnes,

Notre Saint-Noé se déroulera le 10 et 11 Juin 2017. Cette année, nous renouvelons l'expérience du bal à la place du Château, mais avec un nouveau DJ.

Nous fêtons les 10 ans de nos fidèles échassiers parmi nous et pour cela, nous souhaitons la fête encore plus belle, encore plus chaleureuse, plus ensoleillée, avec des vigneronnes et vignerons toujours plus nombreux. Alors n'hésitez pas à dénicher ou à créer des tenues traditionnelles, à demander conseils et astuces auprès des « anciennes » vigneronnes pour venir en tenue, participer ou admirer cette fête.

Que tout (nouveau) vigneron ou toute vigneronne qui souhaite étoffer et renforcer la belle équipe active déjà en place soit le ou la bienvenu(e) !

Les Associations

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent pour que cette manifestation soit la plus réussie possible, et la municipalité pour leur soutien financier qui permet de perpétuer notre chère fête traditionnelle qui nous tient à cœur.

CITÉ EN SCÈNES

CITÉ EN SCÈNES PRÉSENTE FARCE HISTORIQUE EN PAYS GASCON vendredi 21 – samedi 22 et dimanche 23 juillet 2017 à 21h30

En 2016, le public était nombreux pour applaudir la nouvelle déambulation du «théâtre en balade». De truculents personnages tels Pécoul, Cossolat, Cru-chot, l'impressionnante Maligou et bien d'autres... nous plongeant en ce 9 juillet 1579. Ce jour, où la cour de Nérac va choisir Auvillar pour déguster un interminable festin qui a inspiré la dernière scène du spectacle.



Pour perpétuer le légendaire appétit d'Henri de Navarre, il fallait aller plus loin. Dès 19h, nouveau à Auvillar, c'est dans le cadre de l'Auberge «les Repaissances» que

Chantal, artisanne de cuisine historique va éveiller les saveurs d'antan. Cuisine en pot et cuisine en rôtisserie diffuseront les senteurs épicées : poules, poulets, jambons, légumes au chaudron, sauce au vin ou à la moutarde ancienne.

C'est à la Taverne «la Cruche qui Casse» que les breuvages de vin miellé et sirop de fruits sauvages apaiseront les soifs estivales.

Pour cette édition 2017, nous proposons, chaque soir dès 19h, formule repas-spectacle à 22 €, ou menu à la carte. Le spectacle seul, à 21h30 est à 8 € par adulte, 4 € pour les enfants de 6 à 12 ans.

Vous souhaitez nous rejoindre dans cette belle aventure, n'hésitez pas, de beaux personnages aspirent à prendre vie.

Vous pouvez suivre, Cité en Scènes sur facebook. Tous renseignements au 06 43 13 09 40.

GAROUST

BIENVENUE AUX AMIS BRETONS.

Pour ce 22^{ème} échange les bretons de SAINT-SERVANT-SUR-OUST (56) viennent rendre visite aux Auvillalais.

Cet échange à la fois gastronomique et culturel permet de comparer les us et coutumes des deux régions.

Voici le programme :

Judi 25 mai, 16 h - arrivée des bretons et répartition dans les familles

18h30 - Accueil à la mairie et discours de bienvenue

20h - Repas convivial à la salle des fêtes

Vendredi 26 mai Balade en Quercy (Ouvverte à tous dans la limite des places disponibles. Tarif : 35 Euros)

7h45 - Départ en autocar pour BACH au sud du parc naturel régional des causses du Quercy.

9h45 - Visite guidée des phosphatières du Cloup d'Aural

12h - Pique-nique sur place

13h45 - Départ vers CAHORS.

Visite commentée en bateau sur le Lot et en petit train dans Cahors

17h -18h Temps libre

18h - Retour vers Auvillar

Samedi 27 mai : Journée libre en famille

19h - A la salle des fêtes soirée ouverte à tous

(Dans la limite des places disponibles. Tarif : 15 Euros)

Repas cassoulet - animation



Nous espérons que nos amis bretons seront autant enthousiasmés par ce séjour que les Auvillalais l'ont été en 2016 lors des visites à St Nazaire et de la réception d'anniversaire (les 20 ans) !

ASCEAU

La Section des Tontons de l'ASCEAU propose plusieurs vendredis par an de découvrir ou redécouvrir des œuvres du 7^{ème} art à l'occasion de réunions conviviales (agenda et programme : adresse Internet).

Depuis 3 ans, les Tontons organisent également, au cœur de l'été, une séance de cinéma en plein air.

Au programme de cette 4^{ème} édition : «L'homme qui rétrécit».

Film de 1957 réalisé par Jack Arnold : A la suite d'une double contamination, Scott Carey voit avec effarement son corps diminuer de taille. Il devient la proie d'un chat puis d'une araignée. Courageusement, il part à la découverte de son nouvel univers

La projection qui débutera à la tombée de la nuit sera précédée d'un concert du groupe The CrossRoad



Les Associations

Project : Duo Basse – Violoncelle / Guitare – Voix qui nous proposera un répertoire Folk & Blues.

Entrée : 2 € (gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans).

Buvette et restauration sur place – Panier repas acceptés

Le 19 août 2017, à partir de 19h30, Place du Château.

LES PREMIÈRES «RENCONTRES SCIENCE ET CONSCIENCE» À AUVILLAR.



Les 3 et 4 juin 2017 à la galerie Arkad, la galerie «Espace 213» et autour de la Halle.

L'association l'ASCEAU organise une série de 7 conférences de grande qualité et une pièce de théâtre qui rencontre actuellement un fort succès «Des semences et des hommes», avec la présence de TV Moissac.

Qu'est ce que la science peut dire de la conscience ? Les états modifiés de conscience nous apprennent-ils quelque chose sur le phénomène de la pensée ? La conscience pourrait-elle avoir une origine quantique ? L'esprit peut-il modifier la biochimie de notre corps ? et mille autres questions que le public voudra bien poser... En retour, une prise de conscience écologique globale est-elle en train de voir le jour ?

Pour plus d'informations : <http://rencontres-science-conscience.com/>, <http://asceau.over-blog.com/> et <https://www.facebook.com/Lasceau/>

ATELIER

LE 9^{ÈME} MARCHÉ DES COUTURIÈRES SOUS UN SOLEIL ESTIVAL

Comme à l'accoutumée, pour le dimanche des Rameaux, le marché des couturières a ouvert la saison. Une manifestation, cousue main par l'association L'Atelier, a réuni pour la neuvième année consécutive sous les arcades de la place de la Halle, trente-cinq exposants.

Exposition de grande qualité, selon l'avis des visiteurs.

L'événement de cette édition 2017 a mis en lumière au travers

d'un défilé de mode féminine, le talent de sept créatrices régionales : Jacklyne LACZ de Samatan, Kali BOLETTA de Malause, Claude HARIVEL, Colette MOIREZ d'Auvillar, Loreea de Villemade, Véronica VANDOORNE de Saint-Cirice, Cécile CASTELLANI de Colayrac Saint-Cirq. Les créations étaient présentées avec beaucoup de charme par une quinzaine de mannequins du village et



des alentours. Les coiffures et la mise en beauté ont été gentiment réalisées par Annie RAFIN, notre coiffeuse, Julie CAYRON de Valence d'Agen et enfin Emmeline BOTZ notre future esthéticienne à Auvillar.

Un grand merci de l'Atelier à Anne-Marie ROCHU pour sa superbe création et son travail dans la conception de l'affiche.

FOOTBALL CLUB

LE FCGA RÉUSSIT SA 1^{ÈRE} SAISON

Né de la fusion entre l'US AUVILLAR et l'AS GOUDOURVILLE-LA-LANDE, le Football Club GOUDOURVILLE-AUVILLAR (FCGA) a vu le jour au début de la saison 2016-2017.

Fort de ses 100 licenciés, notre club est représenté par deux équipes seniors qui disputent les championnats du Tarn-et-Garonne, une équipe vétérans qui rencontre des homologues du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne ainsi qu'une vingtaine de dirigeants.

Actuellement classés dans la 1^{ère} partie de leur championnat respectif, les seniors réussissent une saison remarquable qui nous laisse entrevoir de belles possibilités pour la saison future.

N'oublions pas les enfants au sein de l'Ecole de Football Des 2 Rives, en entente avec GOLFECH-SAINT-PAUL, qui peuvent s'adonner à leur sport favori avec un encadrement de qualité d'éducateurs diplômés par la fédération française de football.

Si vous souhaitez participer à cette belle aventure du FCGA en tant que pratiquant jeune ou moins jeune, dirigeant, ou devenir un partenaire financier du club nous vous accueillerons avec le plus grand plaisir.

Pour cela vous pouvez contacter les coprésidents :

VILLADIEU Laurent 06 30 07 16 28

GELIS Thierry 06 48 21 80 40



FCGA 1

Les Associations

MUSÉE

POUSSIN !

Le 22 mars, le village a été animé par la visite de cinquante petits Parisiens âgés de 6 à 7 ans. Ces écoliers de l'école Vitruve, dans le XX^e arrondissement de Paris, étaient à Moissac en séjour d'apprentissage de l'autonomie. Leurs maîtres et accompagnants ont souhaité leur faire découvrir le poulailler de l'Asceau. Marché conclu avec Elsie et Valérie qui ont, toute la journée, répondu à mille questions sur les gallinacées. «Est-ce que la poule souffre quand elle pond ?» par exemple.



Confiés ensuite à Gisèle, Huguette, Michèle et Jo, ils ont, sous la halle aux grains, tout appris ou presque sur les différentes céréales cultivées dans les environs. Les poches bourrées de graines, ils ont visité le musée.

L'horloge primitive les a fascinés, ainsi que les pièces romaines et les instruments de musique. A l'étage des faïences, l'évocation des plats à barbe, biberons et pots à soupe les a plongés dans un passé bien lointain et a fait naître beaucoup d'étonnements et d'interrogations. Celle-ci, entre autres: "Et vous, Madame, vous avez aussi 500 ans ?" Indéniablement, ces petits moineaux avides de picorer, ont illuminé la journée des bénévoles.

VCCA

SAISON 2017 AU MOULIN À NEF – VCCA FRANCE

Le Moulin à Nef accueillera ses premiers artistes le 10 avril et les derniers partiront le 15 décembre. Cette année nous battons le record du plus grand nombre d'artistes reçus au Moulin à Nef depuis le début de nos activités en 2004.



C'est grâce à la Mairie, aux membres de notre Association VCCA France et aux merveilleux habitants d'Auvillar que les artistes du Moulin à Nef peuvent vivre des échanges riches et uniques pendant leur résidence. Nous réalisons des projets divers, originaux et intéressants, ainsi que de bons échanges. Ce serait sympathique de vous joindre à nous pour quelques-unes des présentations pendant la saison. Contactez Cheryl (cfortier@vcca.com) si vous souhaitez être sur notre liste de courrier électronique pour des présen-

tations et des événements. Vous pouvez également voir le site web (www.vccafrance.com) et notre site facebook www.facebook.com/VCCAFrance

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour les tâches d'organisation et de projets, et même quelques heures de temps en temps sont bienvenues. Nous vous invitons à contacter Cheryl si vous désirez participer.

Nous vous remercions de tout coeur pour, votre participation et votre chaleureux accueil aux artistes.

SQUASH CLUB

LE CLUB DE SQUASH EN FORME

Le squash club d'AUVILLAR ne manque pas de dynamisme au vu de ses animations.

Trois tournois internes ont déjà eu lieu en décembre, février et le 21 avril, avec à chaque fois un thème pour clore la soirée. Nombreux sont les joueurs ayant pris plaisir à rester pour l'ambiance d'un apéritif suivi d'un repas lasagne, coucous ou autres grillades suivant la saison. Un succès qui ne se dément pas au cours de ces compétitions amicales.

Courant janvier les compétiteurs se sont vu offrir des mains de Monsieur Christian ATSRUC, Président du Conseil Départemental, un magnifique jeu de maillots aux couleurs du club et du Département, lors d'une petite cérémonie conviviale dans les locaux du club.

Plusieurs joueurs, dont Philippe MANIERE, Mathieu PERRAULT, Alex ABEILLÉ et Emeline DUPUCH ont représenté ses couleurs dans des compétitions régionales comme à BLAGNAC ou PORTET mais aussi nationales comme à PESSAC ou BORDEAUX. En outre, Emeline DUPUCH a obtenu le titre de championne de ligue Occitanie 3^e série, lui ouvrant les portes du championnat de France. Elle finira à une très honorable 6^e place ne perdant que contre la future championne de France.

L'association fêtera le 24 juin 2017 les trente ans d'existence du club. Une cérémonie est prévue en présence de M. Jean Michel BAYLET, Président, et des élus de la communauté de communes des deux rives. A cette occasion une plaque commémorative sera dévoilée en souvenir de Claude POUYDESSEAU, premier président fondateur du squash club d'Auvillar, en présence de son épouse et de ses filles.



Informations diverses

INSCRIPTION AU GROUPE DE DIFFUSION MAIRIE :

Afin de recevoir par mail des informations municipales, nous vous invitons à vous inscrire sur la liste de diffusion de la mairie. Pour cela, il vous suffit d'aller sur cette page du site web de la mairie : <http://www.auvillar.fr/fr/mairie/liste-de-diffusion.html>. Ou bien de faire une demande par mail à : mairie-auvillar@info82.com.

La désinscription sera toujours possible en cliquant sur un lien en bas de chaque message reçu.

LES PASSEPORTS ET LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ SONT MAINTENANT DÉLIVRÉES PAR LA MAIRIE DE VALENCE D'AGEN :

Sur RDV au : 05 63 29 66 66. Le mercredi après-midi réservé aux enfants. Jours et heures d'établissement : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Le passeport et la carte d'identité sont individuels. La présence du demandeur est obligatoire pour empreintes digitales lors du dépôt de la demande et de la remise du passeport à partir de 12 ans.

RAPPEL : Pour les personnes majeures, la validité du passeport est de 10 ans, la validité de la carte d'identité est de 15 ans. Pour les personnes mineures, la validité du passeport est de 5 ans et la validité de la carte d'identité est de 10 ans.

PIECES A PRODUIRE :

- CERFA 12100*02 pour les personnes majeures et 12101*02 pour les personnes mineures à télécharger sur <http://droit-finances.commentcamarche.net>, à compléter en noir, en majuscule et à imprimer à votre domicile, ou à la mairie d'Auvillar, si impossibilité d'accès à Internet. Se rendre ensuite à la mairie de Valence d'Agen avec le CERFA rempli et les pièces requises.

- 1 photo d'identité en couleur de moins de 6 mois (ne pas la découper).

- 1 justificatif de domicile récent de moins de 6 mois (original + copie).

(Facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone y compris de portable, certificat d'imposition ou de non-imposition, attestation d'assurance habitation, titre de propriété ou contrat de location en cours de validité).

- Pour les personnes habitant chez des particuliers : 1 lettre qui certifie votre hébergement, 1 pièce d'identité et 1 justificatif de domicile de l'hébergeant + une preuve du domicile du demandeur : attestation d'assurance, bulletin de salaire, attestation pôle emploi...

- carte d'identité / ancien passeport (original + copie) ou déclaration de perte ou de vol.

- Une copie intégrale d'acte de naissance récent à demander à la mairie du lieu de naissance uniquement si carte d'identité ou passeport sécurisés, périmés depuis plus de 5 ans. Mêmes pièces que pour l'établissement d'un majeur + livret de famille.

Produire la carte d'identité du parent qui dépose le dossier. En cas de séparation des parents produire le jugement de divorce notifiant le ou les parents exerçant l'autorité parentale, si garde alternée joindre les 2 justificatifs d'adresses et la CNI des 2 parents.

PASSEPORT

Timbre : TRESOR PUBLIC.

ou sur : TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR

86 € majeur / 42 € pour les 15-18 ans

17 € pour les 0-15 ans.

CARTE D'IDENTITÉ

GRATUITE.

25 € uniquement si perte ou vol.

Timbre : TRESOR PUBLIC

ou sur TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR

GOUV.FR



Délai de retrait : 3 mois (au-delà : destruction du titre).

Numéros utiles

Mairie : 05 63 39 57 33

Mail : mairie-auvillar@info82.com

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi - mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h et 14h-17h30

Jeudi-vendredi : 8h-12h

Samedi : 9h-12h

École maternelle : 05 63 39 01 93

École élémentaire : 05 63 3960 55

Cantine : 05 63 32 45 36

Création-Réalisation :

Castel Impression

Crédits photos :

Mairie d'Auvillar, Associations

Castel Impression

Sentier Garonne

C'EST QUOI ?

Comment mieux découvrir, le patrimoine naturel, culturel et paysager du fleuve Garonne qu'en marchant sur ses berges ?

Des quais de Lamagistère au pont Napoléon (sur le Tarn) à Moissac en passant par le Port-Canal de Valence d'Agen ou encore l'ancien port d'Auvillar et sa chapelle, la 1^{ère} tranche de cet itinéraire de randonnée fait la part belle à l'histoire de la Garonne navigable.

Au fil du chemin, entre histoire et modernité, nature et activités humaines, on découvrira aussi le pont-canal sur la Barguelonne, les centrales et l'ascenseur à poissons de Golfèch, le pont romain d'Auvillar, le barrage EDF à Malausc ou encore la base de Loisirs de Saint-Nicolas de la Grave. Cette 1^{ère} tranche sera prolongée par 2 autres qui permettront de remonter le fleuve jusqu'à Grisolles en passant notamment par l'abbaye de Belleperche et en traversant les paysages qu'offre la vallée de la Garonne.

POUR QUI ?

Que vous soyez tarn-et-garonnais ou visiteur, quel que soit votre âge et votre forme physique, le sentier Garonne

s'offre à toutes les personnes désireuses de découvrir le fleuve pour quelques heures ou plusieurs jours.

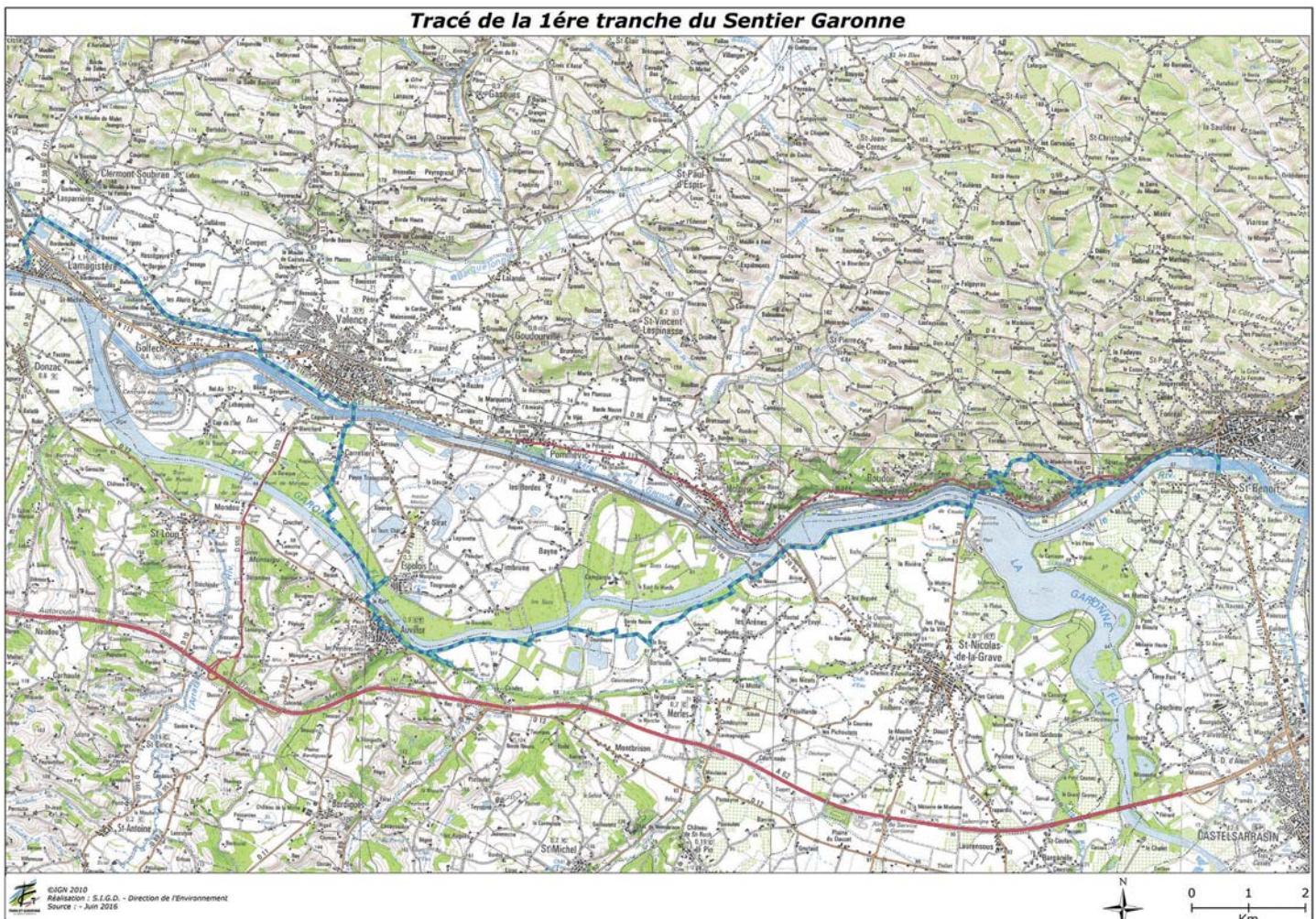
COMMENT Y ACCÉDER ?

4 entrées sont possibles :

A Lamagistère, depuis les quais et la Place du 14 Juillet,
A Auvillar, depuis le Port, ou le centre du village,
Depuis la base de loisirs de Saint-Nicolas de -la-Grave, via le Pont Coudol sur le canal des 2 mers,
Depuis Moissac et le Pont-Napoléon sur le Tarn.



Tracé de la 1^{ère} tranche du Sentier Garonne



©IGN 2010
Réalisation : S.I.G.O. - Direction de l'Environnement
Source : Juin 2010

